

Sommaire

Textes officiels	5
Horaires	7
Séries L, ES	9
Histoire	10
Géographie.....	11
Série S	15
Histoire	16
Géographie.....	17
Séries STI, STL, SMS	19
Histoire	19
Géographie.....	20
Série STT	23
Histoire	23
Géographie.....	24
Série Techniques de la musique et de la danse	25
Histoire	25
Géographie.....	25
Série Hôtellerie	27
Histoire - géographie touristique.....	27

collection Lycée – voie générale et technologique
série Programmes

Histoire - Géographie

classe de première

Ministère de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche
Direction de l'enseignement scolaire

Réédition juillet 2003
(Édition précédente février 2003)

Centre national de documentation pédagogique

Coordination éditoriale

Christine NOTTRELET

et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL
29-31, rue de la Vanne - 92120 Montrouge - Tél. : 014612 84 87

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

© 2003 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris

ISBN : 2-240-011610

ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

T extes officiels

■ Arrêté du 10 août 1972

Fixant le programme des classes préparant au baccalauréat technologique Techniques de la musique et de la danse.
BO n° 32 du 31 août 1972.

■ Arrêté du 14 février 1992

Fixant le programme des classes préparant au baccalauréat technologique Hôtellerie.
BO n° 13 du 25 mars 1992.

■ Arrêté du 9 mai 1995

Fixant le programme de la classe de première des séries STI, STL, SMS, STT.
BO n° 12 du 29 juin 1995.

■ Arrêté du 30 juillet 2002

Fixant le programme de la classe de première des séries L, ES, S.
BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002.

H oraires

■ Arrêté du 16 février 1977

Relatif aux horaires de la classe de première de la série Techniques de la musique et de la danse.
BO n° 12 du 31 mars 1977.

■ Arrêté du 15 septembre 1993

Relatif aux horaires des classes de première des séries technologiques.
BO spécial n° 4 du 23 septembre 1993.

■ Arrêté du 13 mars 1997

Relatif aux horaires de la classe de première de la spécialité Arts appliqués dans la série STI.
BO hors série n° 8 du 2 octobre 1997.

■ Arrêté du 1er août 1997

Relatif aux horaires de la classe de première de la spécialité Génie optique dans la série STI.
BO hors série n° 8 du 2 octobre 1997.

■ Arrêté du 19 juin 2000

Relatif aux horaires des classes de première des séries générales ES, L, S.
BO n° 29 du 27 juillet 2000.

SÉRIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	4

SÉRIE LITTÉRAIRE (L)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	4

SÉRIE SCIENTIFIQUE (S)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2,5

SÉRIE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES (SMS)

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (STI)

SPÉCIALITÉ GÉNIE MÉCANIQUE

OPTIONS : A - Productique mécanique ; B - Systèmes motorisés ;
C - Structures métalliques ; D - Bois et matériaux associés ;
E - Matériaux souples ; F - Microtechniques.

SPÉCIALITÉ GÉNIE DES MATÉRIAUX
SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉLECTRONIQUE
SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉLECTROTECHNIQUE
SPÉCIALITÉ GÉNIE CIVIL
SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉNERGÉTIQUE
SPÉCIALITÉ GÉNIE OPTIQUE
SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (STL)

SPÉCIALITÉ PHYSIQUE DE LABORATOIRE ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS
SPÉCIALITÉ CHIMIE DE LABORATOIRE ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS
SPÉCIALITÉ BIOCHIMIE-GÉNIE BIOLOGIQUE

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES (STT)

SPÉCIALITÉ GESTION
SPÉCIALITÉ ACTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	2

SÉRIE HÔTELLERIE

Enseignement obligatoire	Horaire
Histoire-géographie	0
Histoire-géographie touristique	2

■ Arrêté du 30 juillet 2002

BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002.

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal des séries ES et L a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours.

En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde.

En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une centaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en séries ES et L, soit 125 à 130 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le quart de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DES SÉRIES ES ET L : le monde contemporain

Comme le programme de seconde, celui du cycle terminal se garde de toute exhaustivité. S'appuyant sur les acquis du collège, il se fixe pour ambition de dégager les grands axes de la période étudiée. Dans cette perspective, il vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles. L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Le thème "Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945)" rend compte de la forte cohérence de la première partie du XXe siècle. L'horaire - 25 heures, soit un quart du temps disponible sur les deux années du cycle terminal - manifeste son importance. Les professeurs et leurs élèves disposent ainsi d'un horaire important - 50 heures - pour traiter la seconde partie du XXe siècle, notamment l'histoire de l'Europe. La préparation au baccalauréat, l'établissement de liens avec l'enseignement de la géographie et l'éclairage du temps présent en sont facilités.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

HISTOIRE

Le monde, l'Europe, la France du milieu du XIXe siècle à 1945

Programme	Commentaire
<p>I - L'âge industriel et sa civilisation du milieu du XIXe siècle à 1939 (15 h)</p> <p>1 - Transformations économiques, sociales et idéologiques de l'âge industriel, en Europe et en Amérique du Nord</p> <p>2 - Religion et culture</p> <p>3 - L'Europe et le monde dominé : échanges, colonisations, confrontations</p>	<p>Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture. En privilégiant le cas français, on étudie les courants qui tentent d'analyser la société industrielle pour l'organiser ou lui résister (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme).</p> <p>On présente les modifications des pratiques religieuses et culturelles et les principaux mouvements artistiques et littéraires de la période, en Europe et Amérique du Nord.</p> <p>On s'interroge sur les causes de l'expansion européenne et la diversité de ses formes (économiques, politiques, culturelles...). Cette expansion est un phénomène complexe : elle rencontre des résistances, elle nourrit des échanges et influe sur les cultures européennes.</p>
<p>II - La France du milieu du XIXe siècle à 1914 (10h)</p> <p>1 - Le cadre territorial et démographique</p> <p>2 - De la Deuxième République à 1879 : la recherche d'un régime politique</p>	<p>On présente l'évolution du territoire national et sa maîtrise progressive - notamment grâce à l'achèvement du réseau routier et ferroviaire -, puis la spécificité de la transition démographique française.</p> <p>On examine comment la France est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle. La présentation des années 1870-1871 - de la défaite à la Commune - permet de souligner cet enjeu.</p>

Programme	Commentaire
3 - La République : l'enracinement d'une nouvelle culture politique (1879-1914)	La culture républicaine qui s'impose progressivement à partir des années 1880 associe respect de l'individu, prépondérance de la Chambre des députés désignée par la nation souveraine, rôle décisif de l'instruction publique pour la formation du citoyen et le dégagement d'une élite, réponse aux attentes de la classe moyenne indépendante, adhésion à un ensemble de symboles et de rites. Cette culture est dominante au tournant des XIXe-XXe siècles, ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas des adversaires.
<p>III - Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945) (25h)</p> <p>Introduction - Cartes politiques de l'Europe en 1850 et en 1914 : États, régimes politiques et revendications des nationalismes</p> <p>1 - La Première Guerre mondiale et les bouleversements de l'Europe</p> <p>2 - Les démocraties libérales durant les années 1930 : l'exemple de la France</p> <p>3 - Les totalitarismes</p> <p>4 - La Seconde Guerre mondiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grandes phases - La politique nazie d'extermination - La France dans la Seconde Guerre mondiale 	<p>C'est à partir de ces cartes et des acquis du I.3 et du II.3 que l'on mentionne la création des États-nations, les aspirations nationales non satisfaites et le nationalisme de puissance, les différences qui séparent les démocraties libérales des pays de tradition autoritaire.</p> <p>On présente brièvement les grandes phases du conflit puis on insiste sur son caractère de guerre totale et sur ses conséquences. Cette étude inclut l'événement majeur constitué par la révolution russe.</p> <p>La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.</p> <p>On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.</p> <p>L'analyse des grandes phases, fondées sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.</p> <p>On centre l'étude sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.</p> <p>L'étude de la France, de l'armistice à la Libération, permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.</p>

GÉOGRAPHIE

L'Europe, la France

Le programme de première se situe dans la continuité du programme de seconde. Il permet d'approfondir la démarche géographique engagée en l'appliquant à des espaces déterminés, l'Europe et la France. Trois études de cas, conduites dans l'esprit du programme de seconde comme entrée forte dans un thème, sont proposées. La première, les grands axes de communication transalpins, est la seule qui concerne un sujet prédéfini ; le professeur est libre du choix des sujets des deux autres études.

des de cas, qui portent sur les problèmes d'aménagement d'un territoire à l'échelle locale et sur une région. À différents moments, le professeur peut aussi s'appuyer sur des exemples librement choisis.

L'étude de l'Europe et de la France est l'occasion de faire réfléchir les élèves sur la notion de territoire. De niveau variable (État, région, agglomération, "pays"), ces territoires entretiennent de nombreuses relations. Une approche multiscalaire permettant une meilleure compréhension de cet emboîtement des espaces est donc indispensable. Dans chacune des quatre parties, l'échelle européenne et l'échelle française sont présentes. Cet enseignement de géographie doit aussi insister sur les effets sur les territoires des interventions des nombreux acteurs spatiaux, publics ou privés. Il privilégie la carte, le croquis, le schéma, l'image pour former les élèves au raisonnement géographique. Les TICE peuvent trouver là une application particulière (recherches documentaires sur Internet, construction de graphiques et de cartes assistée par ordinateur, traitement d'images numériques).

L'étude de l'Europe s'organise autour de trois approches. L'accent est d'abord mis sur son organisation politique, marquée par l'existence d'un grand nombre d'États, cependant de plus en plus insérés dans une organisation commune, l'Union européenne. Le rôle des métropoles et des axes de communication, qui dessinent une carte de l'Europe différente et complémentaire de celle des États, est étudié. Enfin, le fait régional fait l'objet d'une attention particulière.

Programme	Commentaire
Introduction : qu'est-ce que l'Europe ? (3 h)	L'introduction est un moment d'interrogation sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.
<p>I - L'Europe des États (12 h)</p> <p>1 - Le morcellement en États et les grands ensembles géopolitiques</p> <p>2 - Une communauté d'États en débat : l'Union européenne</p> <p>3 - Deux États dans l'Union européenne au choix : - l'Allemagne ou le Royaume Uni - l'Espagne ou l'Italie</p>	<p>L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques, par exemple l'Union européenne, les pays candidats, les États balkaniques non-membres de l'Union européenne, les États d'Europe orientale. L'exemple des États issus de l'empire austro-hongrois permet de comprendre le poids des héritages et le rôle des frontières.</p> <p>Les différentes conceptions de la construction européenne, les questions de l'élargissement, de l'approfondissement et de l'évolution institutionnelle sont abordées. On insiste sur la place de la France dans le débat européen.</p> <p>Les deux États européens sont étudiés sous l'angle de leurs spécificités au sein de l'Union européenne : par exemple leur position géographique (insularité britannique) ou leur organisation politique (fédéralisme allemand, poids des provinces en Espagne et des régions en Italie). On prend aussi en compte les diverses formes de l'ancrage européen de ces États, politiques, économiques et culturelles.</p>
<p>II - Réseaux et flux en Europe et en France (10 h)</p> <p>1 - La métropolisation et les réseaux urbains</p>	On décrit d'abord le processus de métropolisation à l'échelle de l'Union européenne (concentration de la population, renforcement des pouvoirs de commandement, compétition entre métropoles). Puis, en s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés organisent inégalement les territoires.

Programme	Commentaire
<p>2 - Les réseaux de communications et les flux de transports</p> <p>3 - La mobilité des hommes</p>	<p>Cette question est abordée à partir d'une étude de cas : les grands axes de communication transalpins. Elle prend en compte les impératifs économiques, les contraintes naturelles et les enjeux environnementaux. À l'échelle européenne et française, on met en valeur le rôle structurant des axes de communication et des carrefours.</p> <p>À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère économique ou politique, internes et externes (tourisme exclu).</p>
<p>III - La France et son territoire - Métropole et DOM-TOM (17 h)</p> <p>1 - Peuplement et répartition de la population</p> <p>2 - Des milieux entre nature et société</p> <p>3 - L'espace économique</p> <p>4 - Disparités spatiales et aménagement des territoires</p>	<p>L'inégale répartition de la population et sa dynamique sont mises en évidence et expliquées. Le poids de la population urbaine est souligné.</p> <p>On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain,...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.</p> <p>On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.</p> <p>Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire, conduite à l'échelle locale (agglomération ou "pays "). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.</p>
<p>IV - Les régions en France et en Europe (8 h)</p> <p>1 - Le fait régional : une région d'Europe, de préférence celle du lycée</p> <p>2 - Disparités régionales en France et en Europe</p>	<p>Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est située dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.</p> <p>On fait ressortir les disparités entre les régions en France et en Europe sous l'angle de leurs pouvoirs politiques, de leur poids relatif et de leur développement économique. On présente ensuite les politiques de rééquilibrage et de rapprochement conduites par l'Union européenne.</p>

■ Arrêté du 30 juillet 2002

BO hors série n° 7 du 3 octobre 2002.

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal de la série S a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain.

En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours. En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde. En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une soixantaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en série S, soit 80 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le tiers de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE S : LE MONDE CONTEMPORAIN

S'appuyant sur les acquis du collège et de la classe de seconde, le programme du cycle terminal vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles.

L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

HISTOIRE

Le monde contemporain (I)

Programme	Commentaire
I - L'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIXe siècle à 1939 (8h) 1 - Industrialisation et croissance 2 - La société de l'âge industriel	<p>Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations scientifiques, techniques, économiques, sociales et idéologiques qui lui sont liées. Dans tous les cas, il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures.</p>
II - La France de 1900 à 1939(12h) 1 - Tableau de la France à la "Belle Époque" 2 - Les Français dans la Première Guerre mondiale 3 - Les années 1930	<p>On présente des traits majeurs de la France durant la quinzaine d'années qui précèdent la guerre : poids et contrastes du monde rural, croissance économique, vie politique marquée par la constitution de partis et la domination des radicaux, large consensus républicain et patriotique et rayonnement culturel de Paris.</p> <p>Après avoir décrit l'entrée en guerre, on étudie les manières dont les Français vivent le conflit, en insistant sur le fait que la société dans sa quasi-totalité est touchée par le deuil. Une ouverture sur certains prolongements de la Grande Guerre (apaisement des luttes religieuses, organisation du souvenir, évolution des rôles féminin et masculin, ...) achève l'étude.</p> <p>La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.</p>
III - Les totalitarismes et la guerre (12h) 1 - Les totalitarismes	<p>On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.</p>

Programme	Commentaire
2 - La Seconde Guerre mondiale	<p>L'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.</p> <p>On étudie ensuite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe occupée et la marque profondément - la France, de l'armistice à la Libération. Cette étude permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

GÉOGRAPHIE

L'Europe, la France

Le programme de première se situe dans la continuité du programme de seconde. Il permet d'approfondir la démarche géographique engagée en l'appliquant à des espaces déterminés, l'Europe et la France. Deux études de cas, conduites dans l'esprit du programme de seconde comme entrée forte dans un thème, sont proposées. Le professeur est libre du choix des sujets de ces deux études de cas, qui portent sur une région et sur les problèmes d'aménagement d'un territoire à l'échelle locale. À différents moments, le professeur peut aussi s'appuyer sur des exemples librement choisis.

L'étude de l'Europe et de la France est l'occasion de faire réfléchir les élèves sur la notion de territoire. De niveau variable (État, région, agglomération, "pays"), ces territoires entretiennent de nombreuses relations. Une approche multiscalaire permettant une meilleure compréhension de cet emboîtement des espaces est donc indispensable. Cet enseignement de géographie doit aussi insister sur les effets sur les territoires des interventions des nombreux acteurs spatiaux, publics ou privés. Il privilégie la carte, le croquis, le schéma, l'image pour former les élèves au raisonnement géographique. Les TICE peuvent trouver là une application particulière (recherches documentaires sur Internet, construction de graphiques et de cartes assistée par ordinateur, traitement d'images numériques).

L'étude de l'Europe s'organise autour de trois approches. L'accent est d'abord mis sur son organisation politique, marquée par l'existence d'un grand nombre d'États, cependant de plus en plus insérés dans une organisation commune, l'Union européenne. Le fait régional fait l'objet d'une attention particulière. Le rôle des métropoles et des axes de communication, qui dessinent une carte de l'Europe différente et complémentaire de celle des États, est étudié.

Programme	Commentaire
<p>I - L'Europe des États et des régions (10 h)</p> <p>1 - Qu'est-ce que l'Europe?</p> <p>2 - L'Europe des États et l'Union européenne</p>	<p>On s'interroge sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal, notamment en France, et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.</p> <p>L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques parmi lesquels on souligne l'importance de l'Union européenne. On insiste sur la place de la France dans le débat européen et sur la question de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.</p>

Programme	Commentaire
3 - Le fait régional : une région en France ou dans un autre État de l'Union européenne	Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.
II - Réseaux et flux en Europe et en France (8h) 1 - Les réseaux urbains et de communication 2 - La mobilité des hommes	<p>En s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés, animés par des métropoles, organisent inégalement les territoires. On intègre dans l'analyse le rôle structurant des axes de communication en France comme en Europe.</p> <p>À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère politique ou économique, internes et externes (tourisme exclu).</p>
III - La France et son territoire - Métropole et DOM-TOM (14h) 1 - Des milieux entre nature et société 2 - L'espace économique 3 - Disparités spatiales et aménagement des territoires	<p>On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain,...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.</p> <p>On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.</p> <p>Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire conduite à l'échelle locale (agglomération ou "pays"). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.</p>

Séries STI, STL, SMS

■ Arrêté du 9 mai 1995

BO n° 12 du 29 juin 1995.

Les programmes d'histoire et de géographie des séries technologiques s'inscrivent, comme ceux des séries générales, dans la continuité des programmes de la classe de seconde. Leurs finalités, en histoire comme en géographie, sont identiques : donner aux élèves les connaissances et les outils intellectuels qui leur permettent de comprendre le monde contemporain et les rendent ainsi capables d'agir en citoyens responsables.

Cependant, l'horaire réservé à l'histoire et à la géographie dans les séries technologiques, mais aussi les spécificités de ces séries, imposent de procéder à des choix. Le nombre de questions à traiter pour chacune des deux disciplines (trois dont une à choisir parmi les questions optionnelles pour les séries STI, SMS et STL, quatre, dont une à choisir parmi les questions optionnelles en série STT) tient compte de ces impératifs. Ainsi, entre 6 et 8 heures d'enseignement pourront être consacrées à chaque question. Les programmes, tout en prenant en compte les finalités culturelles et civiques de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, sont également construits en fonction de la spécificité des différentes séries.

Les approches pédagogiques seront nécessairement synthétiques, ce qui ne veut pas dire abstraites ; les enseignants veilleront à l'acquisition d'un petit nombre de repères chronologiques ou spatiaux à partir desquels ils aideront les élèves à acquérir l'intelligence des évolutions historiques et de l'organisation des espaces géographiques. Le travail sur documents, la constitution de dossiers seront privilégiés et pourront servir de base pour les épreuves du baccalauréat (à la fin de la classe de première pour les séries STI, SMS et STL, à la fin de la classe terminale pour la série STT). Ces épreuves étant orales, on veillera à entraîner les élèves à la clarté et à la rigueur de l'expression. Les exigences, à l'examen, seront précisées en fonction des caractères spécifiques de ces séries.

Histoire : La France et le monde aux XIX^e et XX^e siècles

Programme	Commentaire
<p>I. Deux questions obligatoires</p> <p>1. <i>La démocratie française de 1848 à nos jours.</i></p> <p>2. <i>De 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs.</i></p>	<p>En évitant une histoire des régimes successifs, on précisera quelques repères fondamentaux. On replacera dans son contexte historique la conquête des principaux droits politiques, économiques et sociaux. On étudiera les institutions de la Ve République.</p> <p>On proposera non un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales : affrontement de deux modèles au temps des blocs puis formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.</p>

Programme	Commentaire
<p>II. Une question au choix</p> <p>1. <i>L'évolution de la société française du milieu du XIX^e siècle à nos jours.</i></p> <p>2. <i>Les régimes totalitaires au XX^e siècle.</i></p> <p>3. <i>La Seconde Guerre mondiale.</i></p> <p>4. <i>Nationalisme et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945.</i></p>	<p>On présentera et on illustrera les principales évolutions des structures sociales et de la vie quotidienne, l'accès à l'enseignement, les grands mouvements de la vie culturelle et artistique, les formes et mutations de la culture populaire, les moyens d'information.</p> <p>On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'URSS stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État.</p> <p>Sans entrer dans une étude exhaustive, on rappellera la marche à la guerre et les responsabilités des régimes totalitaires dans son déclenchement, puis on présentera les grandes phases et les principaux théâtres du conflit en insistant sur son caractère total, sur l'univers concentrationnaire et sur l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes. Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit. On insistera sur la nouvelle carte du monde et la naissance de l'ONU.</p> <p>À partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.</p>

Géographie : La France, l'espace mondial

Programme	Commentaire
<p>I. Deux questions obligatoires</p> <p>1. <i>Le territoire français et son aménagement.</i></p> <p>2. <i>Le monde aujourd'hui : diversité et disparités.</i></p>	<p>On identifiera le territoire dans ses composantes naturelles. L'observation des déséquilibres au sein de ce territoire conduira à l'étude des politiques et des actions d'aménagement menées à toutes les échelles : collectivités territoriales, État mais aussi Union européenne. Enfin, l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux DOM-TOM.</p> <p>On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celle des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions). On présentera les disparités des niveaux et des rythmes de développement aux échelles inter et intranationales). On insistera sur l'hétérogénéité croissante des pays en développement.</p>
<p>II. Une question au choix</p> <p>1. <i>La puissance des États-Unis d'Amérique.</i></p>	<p>Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions. On définira les éléments de la puissance américaine. On abordera enfin la place des États-Unis dans le continent américain et dans le monde, en soulignant la compétition entre les États-Unis et les États de l'Asie orientale comme entre les États-Unis et l'Europe.</p>

Programme	Commentaire
<p><i>2. Les approches géographiques de la dimension européenne.</i></p> <p><i>3. Population et développement en Chine et en Union indienne.</i></p> <p><i>3. Population et santé.</i></p>	<p>On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur territoire et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les États.</p> <p>On analysera la répartition géographique de la population. On présentera les politiques démographiques actuelles. On étudiera les liens entre les problèmes de population et le développement.</p> <p>Une série de cartes à plusieurs échelles et de tableaux permettra de mettre en évidence la répartition et les rythmes d'accroissement de la population mondiale. La notion de transition démographique (et ses limites) sera ainsi dégagée. La confrontation de documents, notamment cartographiques, permettra de préciser la dimension spatiale de quelques grandes questions sanitaires, par exemple les régimes alimentaires, et d'étudier la diffusion et l'extension de grandes maladies.</p> <p>On analysera quelques exemples d'actions internationales et locales en faveur de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.</p>

■ Arrêté du 9 mai 1995

BO n° 12 du 29 juin 1995.

Histoire : Le monde du milieu du XIX^e siècle

Programme	Commentaire
<p>I. Trois questions obligatoires</p> <p>1. <i>L'évolution politique de la France de 1848 à 1939.</i></p> <p>2. <i>Les transformations économiques en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle à 1939.</i></p> <p>3. <i>Les régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939.</i></p>	<p>On examinera comment, de la seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel, est à la recherche d'un régime politique capable d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la nouvelle société de l'industrialisation. On montrera que la complexité des problèmes de l'entre-deux guerres conduit les contemporains à s'interroger sur l'efficacité du régime parlementaire qui entre alors dans une période de crise.</p> <p>Le phénomène majeur est la croissance économique. On présentera, en s'appuyant sur l'histoire des entreprises, le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur un siècle et non d'examiner le délai de la conjoncture.</p> <p>On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'URSS stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État.</p>
<p>II. Une question au choix</p> <p>1. <i>Nationalités et nationalismes en Europe du milieu du XIX^e siècle à 1939.</i></p> <p>2. <i>Empires et métropoles de la veille de la Première Guerre mondiale à 1939.</i></p> <p>3. <i>Culture et pratiques culturelles en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle à 1939.</i></p> <p>4. <i>La vie quotidienne du milieu du XIX^e siècle à 1939.</i></p>	<p>On montrera comment, après la formation de nouveaux États-nations, les sentiments nationaux se transforment en nationalismes et constituent l'une des causes de la Première Guerre mondiale. Sans entrer dans le délai du déroulement du conflit, on présentera un bilan humain et matériel de la guerre et les problèmes posés par l'application du principe des nationalités.</p> <p>À partir de la carte des empires coloniaux en 1914, on s'interrogera sur les méthodes et sur les formes de la colonisation. On montrera l'émergence des mouvements nationaux dans les colonies pendant l'entre-deux-guerres.</p> <p>À partir de quelques œuvres représentatives, on évoquera le renouvellement des formes de l'art. Parallèlement, on montrera la naissance d'une culture de masse fondée sur la presse, la radio, le cinéma et le sport.</p> <p>Afin d'éviter la juxtaposition de monographies sans liens entre elles, on s'attachera à montrer comment l'évolution des techniques et des mentalités bouleverse la vie quotidienne en Europe et en Amérique du Nord.</p>

Géographie : la France en Europe et dans le monde

Programme	Commentaire
<p>I. Trois questions obligatoires</p> <p>1. <i>La France dans l'espace européen et mondial.</i></p> <p>2. <i>La population de la France.</i></p> <p>3. <i>Les approches géographiques de la dimension européenne.</i></p>	<p>On expliquera comment le territoire français s'inscrit dans une logique européenne et mondiale. Pour cela, on partira de la position géographique et des principales caractéristiques de ce territoire, puis on étudiera les enjeux géopolitiques et les types d'échanges (hommes, marchandises, capitaux) entre la France et l'Europe, d'une part, entre la France et le reste du monde, d'autre part. Enfin, l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux DOM-TOM.</p> <p>On rappellera l'histoire du peuplement de la France. On étudiera la répartition et le comportement démographique de la population. On accordera une place importante aux phénomènes migratoires et à l'urbanisation.</p> <p>On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur territoire, et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les États.</p>
<p>II. Une question au choix</p> <p>1. <i>La localisation des activités industrielles en France.</i></p> <p>2. <i>Les mutations des espaces ruraux français.</i></p> <p>3. <i>La circulation des hommes et des biens en France et dans l'Union européenne.</i></p> <p>4. <i>Le tourisme en France et dans l'Union européenne.</i></p>	<p>À partir d'exemples à plusieurs échelles, on analysera l'évolution des facteurs de localisation des activités industrielles en les replaçant dans la perspective plus vaste des mutations des modes de production, de la tertiarisation croissante des économies et de la révolution des transports.</p> <p>À partir d'exemples régionaux, on dégagera les principales mutations des espaces ruraux : évolution des activités agricoles, désertification, relations espaces ruraux/espaces urbains. Les conséquences des mécanismes et décisions de l'Union européenne seront soulignées.</p> <p>Une présentation des principaux réseaux de transport, de leurs lieux de connexion et des flux qui les parcourent permettra de mettre l'accent sur le rôle des voies rapides dans le cadre national et de l'Union européenne. L'étude d'une plate-forme logistique pourra compléter le thème.</p> <p>On soulignera l'importance du tourisme dans le cadre de la France et de l'Union européenne en présentant les principaux lieux et les flux. On analysera les types de tourisme et on présentera les principales formes d'aménagement réalisées. Le poids économique de cette activité, notamment dans les pays méditerranéens, sera souligné ainsi que ses conséquences sur l'environnement.</p>



Série Techniques de la musique et de la danse

■ Arrêté du 10 août 1972

BO n° 32 du 31 août 1972.

Histoire

1. La situation internationale en 1939.
2. La Seconde Guerre mondiale :
Les victoires de l'Allemagne et de ses alliés ;
L'Europe sous la domination hitlérienne ;
La défaite de l'Allemagne et de ses alliés ;
Bilan de la Seconde Guerre mondiale : l'ONU.
3. L'accession à l'indépendance des anciennes colonies.
4. Les principales puissances (aspects politiques, économiques, sociaux, culturels) depuis 1945 (France, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne occidentale, URSS et pays européens d'économie socialiste, Chine, Japon).
5. Aspects et problèmes :
Du monde musulman, de l'Afrique et du Proche-Orient ;
De l'Afrique noire ;
De l'Asie du Sud et du Sud-Est ;
De l'Amérique latine.
6. Les relations internationales depuis 1945.
7. Les bouleversements scientifiques et techniques dans le monde contemporain.

Géographie

Les grandes puissances économiques du monde

I. La France

1. Les conditions générales de l'économie française.
2. Les sources d'énergie.
3. L'agriculture.
4. Les industries.
5. Les voies de communication et le commerce.
6. Quelques types de régions industrielles :
La région parisienne ;
La région Rhône-Alpes ;
La région du Nord.

II. *Les autres puissances*

1. Les Iles britanniques.
2. Les pays de l'Europe des Six.
3. L'URSS.
4. Les États-Unis.
5. La Chine.
6. Le Japon.

NB : Dans le cadre du programme ci-dessus, le professeur dégagera les faits essentiels, les idées motrices, les lignes directrices les plus propres à permettre la compréhension de l'évolution du monde contemporain et sa situation actuelle.

Histoire de l'art et des civilisations

I. Notions sommaires sur la civilisation du Moyen-Âge

Le ressort religieux de cette civilisation.

L'architecture et la sculpture romanes (ne pas insister sur la diversité régionale).

L'architecture et la sculpture gothiques (mentionner l'évolution, mais s'en tenir seulement à l'étude approfondie des grandes cathédrales des XII^e et XIII^e siècles).

II. Quelques aspects de la Renaissance

Ce que représente le retour à l'antique.

Quelques figures de proue de la Renaissance italienne : Boticelli, Vinci, Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Donatello, Verrochio.

Un visage de la Renaissance française : les châteaux de la Loire.

III. Le XVII^e siècle

Baroque et classicisme : caractères généraux.

L'art versaillais.

Quelques grands peintres européens : le Caravago, Poussin, Rembrandt, Rubens, Velasquez.

■ **Arrêté du 14 février 1992**

BO n° 13 du 25 mars 1992.

histoire-géographie touristique

I. Le contexte politique, économique et social au XX^e siècle

I. Les grands traits de l'évolution politique et économique de 1914 à nos jours

Il ne s'agit pas de faire une étude exhaustive de l'évolution intérieure de chaque pays, mais d'insister sur :

- les politiques des loisirs ;
- les révolutions technologiques, en particulier dans le domaine des communications.

2. Vers une « civilisation des loisirs »

L'élévation du niveau de vie, les transformations des modes de vie.

L'évolution des mentalités et des pratiques culturelles.

II. Le système hôtelier et touristique aujourd'hui

I. Introduction

Des touristes de plus en plus nombreux.

Des destinations diversifiées : du tourisme de proximité au tourisme lointain.

2. Des espaces touristiques complexes (étudiés à différentes échelles)

3. Des structures touristiques et hôtelières complexes

On insistera en particulier sur les nouveaux partenaires touristiques : voyagistes, transporteurs, chaînes hôtelières, aménageurs, pouvoirs publics, etc.